



SAISON 2021/2022

Les conditions d'inscription pour cette nouvelle saison

Conscient que la situation sanitaire actuelle peut paraître floue et incertaine pour certain.e.s quant aux autorisations sur la pratique sportive au sein des associations et autres clubs, l'E.S.C.® a décidé de mettre en place une inscription en 2 étapes pour ce début de saison comme indiqué ci-dessous.

Période du 6 septembre au 23 octobre 2021 : Première phase de l'inscription.

Lors de cette période, si des décisions de fermetures administratives importantes de notre association sont décidées par les autorités, il sera possible pour nos adhérents de se désinscrire. Les modalités seront déterminées suivant les événements qui se seront produits.

Cependant, nous espérons et pensons fortement que cette saison se déroulera normalement.

En bref durant cette période :

- Tous les règlements versés (sauf les paiements en ligne en plusieurs fois) restent en attente jusqu'au 24/10
- Tout.e adhérent.e peut décider de se désinscrire en cas de doute quant à la situation sanitaire
- Si un adhérent.e demande une facture ou un document pour son CE, l'inscription devient définitive

À compter du 24 octobre 2021 : les adhésions se dérouleront normalement et les avantages E.S.C.® seront alors déclenchés.

Dans le cas où des fermetures interviendraient après cette date et suivant le déroulement de la saison sportive, l'E.S.C.® pourrait prendre des décisions similaires et adaptées, comme lors de la dernière saison sportive.

Toujours sécuriser et pérenniser l'E.S.C.®, développer et entreprendre les projets de l'association, tout en satisfaisant ses adhérent.e.s, voici les objectifs que s'est fixé votre club omnisports.

En bref à compter du 24/10 :

- Tous les règlements versés seront définitivement encaissés à partir du 24/10
- Toutes demandes de désinscription pour des raisons liées à des mesures restrictives dûes à la situation sanitaire seront systématiquement refusées
- Les avantages E.S.C.® (bons d'achats ancienneté, politique familiale, offres partenaires...) seront alors déclenchés

Merci pour la confiance renouvelée des anciens adhérents, et bienvenue aux nouveaux.

Marc MAZUC
Président de l'E.S.C.®